

LEGENDE		
Emprise :	Implantations :	Servitudes et obligations particulières :
----- Périmètre de l'opération	Zone constructible en R+0 et R+1	Servitude de passage d'un fossé de colature d'eaux pluviales, largeur variable (cf. PA10)
— — Limite zonage AZI (cf. PA10)	Zone constructible Contrainte particulière sur la hauteur/ longueur de la construction (cf. PA 10)	Bande de retrait de 7m par rapport au ruisseau. Aucune construction ni plantation n'est autorisée (cf. PA10)
— — Retrait de 25m (cf. PLU)	Zone constructible uniquement pour les annexes (hors garage) Contraintes particulières (cf. PA10)	Arbres à maintenir à la charge de l'acquéreur (cf. PA10)
— — Positionnement des coupes (PA5 - Vues et coupes)	Espaces publics	
Stationnements :	Espaces privés	
Stationnement visiteur (8 unités)	Espaces verts	
Stationnement privatif non clos (emprise minimale 5,00m x 5,00m)	Local ordures ménagères existant (cf. PA10)	
	Réfection enrobés - Emprise restant la propriété de la commune	

HECTARE
URBANISME DURABLE

— Département de l'Aude —

LES
TERRASSES
DU
Rec Audié
SALLÈS-D'AUDE

MAIRIE DE SALLÈS-D'AUDE
/ 5 AOÛT 2021
COURRIER ARRIVÉ

PERMIS D'AMENAGER

PAPE N°3 PA 4 A PLAN DE COMPOSITION

25/06/21	Permis d'Aménager initial	MCG	AH	0
Date(s)	Nature des modifications	Dessiné	Vérifié	Indice

MAITRE D'OUVRAGE	MAITRE D'OEUVRE	ARCHITECTE
 HECTARE 3 AVENUE DE LA COUPE 11 100 NARBONNE 04 68 33 01 02	 OPALE ZA LA PLAINE 11 300 Cournanel 04 68 69 20 01	 TRAM ARCHITECTE 20 RUE PAUL LOUIS COURIER 11 100 NARBONNE

Echelle : 1/500

Coordonnées rattachées au système RGF 93 et projection CC43

Nivellement rattaché au NGF

